

Mail reçu le 02/12/2021 à 19h21

VOIR PAGE SUIVANTE

Mr Mme GALET Bernard

Cestas le 2 Décembre 2021

32, Rue Bel Air

33610 CESTAS

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Dans le cadre de l'enquête publique en cours, visant au défrichage pour le projet Domaine de Lartigue, secteur de Gazinet 33610 Cestas, nous vous faisons part de notre opposition.

En effet, ce projet va à l'encontre de toutes les orientations écologiques que nous pouvons voir, entendre et que l'on essaie d'inculquer à toute la planète, chez nous en France, en Europe et au monde entier par l'intermédiaire d'accords via la COOP 21, Coop 26...

Il suffirait d'un peu de bon sens, pour apporter notre contribution, sur la transition écologique, protection et réchauffement de la planète, augmentation de l'effet de serre et du trou de la couche d'ozone.

S'il vous plait, nous sommes à CESTAS gardons les pieds sur terre et rappelons les promesses électorales récentes en 2020, ...essayons de conserver le plus longtemps possible, le caractère et la culture villageoise ...90 logements locatifs sociaux par AN et nous maîtrisons l'augmentation de la population à 17 000 Habitants, c'est bien.

En Juillet 2021, le MINISTERE de la TRANSITION ECOLOGIQUE a publié :

L'artificialisation des sols, est la conséquence directe de l'extension urbaine et de la construction de nouveaux habitats, c'est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et l'érosion de la biodiversité...le gouvernement, souhaite protéger ces espaces naturels, en instaurant l'objectif de « ZERO ARTIFICIALISATION NETTE » prévu par le plan Biodiversité, et travailler avec les collectivités pour repenser l'aménagement urbain et réduire efficacement l'artificialisation des sols.

Même s'ils semblent couvrir de vastes surfaces, les espaces naturels, agricoles et forestiers continuent à diminuer à un rythme trop important, du fait de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols. En France, entre 20 000 et 30 000 Hectares,(voir beaucoup plus selon les sources) sont artificialisés chaque année. Cette artificialisation, augmente 4 fois plus vite que la population et a des répercussions certaines et directes sur la vie des citoyens, mais aussi sur l'environnement.

- Réchauffement climatique.
- Accélération de la perte de Biodiversité.
- Amplification des risques d'inondation.
- Réduction de la capacité des terres agricoles à nous nourrir et des forêts à nous protéger.
- Destruction des plans d'eau, des zones de reproduction et de passage d'animaux.
- Protection des écosystèmes et des corridors écologiques.
- Protection des trames vertes et bleues, pour assurer le cycle de vie des espèces Animales et Végétales.

Merci de consulter, ci-dessous, les inconvénients et problèmes de société, auxquelles habitants de Cestas et Gazinet seront confrontés chaque jour et ce n'est juste que quelques exemples, d'autres viendront se rajouter au fur et à mesure ...car la commune ne peut absorber et n'est pas prête à accueillir autant de monde dans un même secteur. Nous sommes toujours dans l'attente, il n'y a jamais eu de présentation ni la moindre concertation avec les riverains.

- Augmentation du trafic routier, déjà perturbé et saturé, alors avec + 41% et bientôt les véhicules d'une nouvelle zone sur Pessac Chappement de 300 Logts (au lieu de heureusement 785). Qu'est ce qu'il en sera ??
- Pollution sonore.. 16,9 Ha en moins de barrière naturelle risque sur la santé et la qualité de l'air
- Santé : difficile de prendre des rendez vous et encore moins de trouver un médecin traitant.
- Infrastructures : Ecoles primaires déjà en saturation, collège 900 élèves et obligatoirement, liste d'attente pour pouvoir faire du sport.
- Piste cyclable Jean Moulin : pas d'autres initiatives que de traverser ce rond-point d'accès ou de sortie de ces nouveaux lotissements, pas d'accès protégés pour accompagner les enfants à l'école primaire du Parc.
- Eaux Pluviales : désespérément nous attendons des améliorations, quand il y a de gros orages, certaines rues sont inondées.

Voilà les différents points que nous voulions porter à votre connaissance, bien sûr pour vous prouver que ce projet n'est en rien réalisable, sauf détruire ce qui nous est cher et que la nature met tant de temps à mettre à notre disposition et que nous sommes en train de détruire mais il est peut-être trop tôt pour s'en rendre compte, mais bientôt il sera trop tard et surtout nous ne pourrions pas faire marche arrière.

Je vous remercie, de bien vouloir tenir compte de ces arguments, de l'attention que vous porterez à ce courrier et nous vous prions, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de croire en nos respectueuses salutations.

Bernard et Odette GALET.